

Székely, György

Le développement de la magistrature de la ville de Buda au XIVE siècle

In: *Folia diplomatica. I.* Dušková, Sáša (editor). Vyd. 1. Brno: Universita J.E. Purkyně, 1971, pp. [277]-293

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/120483>

Access Date: 21. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAGISTRATURE
DE LA VILLE DE BUDA AU XIV^e SIÈCLE

GYÖRGY SZÉKELY
Université de Budapest

Un des soucis spécifiques de l'histoire des villes d'Europe centrale se révèle la quantité relativement modeste et défectueuse des matériaux de source. Ce fait rend particulièrement importante l'utilisation des différents instruments des sciences auxiliaires servant les recherches historiques, afin de pouvoir dans la mesure du possible interpréter d'une manière nuancée et digne de confiance les documents qui nous sont à disposition sous ce rapport. Au cours de cette dizaine d'années M. le Professeur Jindřich Šebánek ne manquait pas d'y attirer notre attention; outre les publications de documents et leur interprétation ce spécialiste a consacré une activité dévouée à l'étude de l'histoire des villes;¹ organisateur de ce travail il portait un intérêt tout particulier à l'histoire des villes de Hongrie.² C'est pourquoi je me voyais autorisé à une étape notable de la carrière scientifique du professeur Šebánek d'évoquer une période de l'histoire des villes hongroises et de les placer, en ayant recours à la méthode comparative, dans leur contexte de l'histoire de l'Europe centrale.

Buda, une des villes les plus évoluées du pays, avait déjà très tôt fait témoignage des intérêts antiféodaux allant toujours en s'accroissant de la population urbaine. Dès les années 1280–1290 ses habitants de condition bourgeoise avaient eu des heurts successifs avec les Eglises d'Esztergom, d'Óbuda et avec les religieuses de l'Île Marguerite. Les antagonismes d'ordre économique finirent par opposer les autorités de la ville aux propriétaires ecclésiastiques des droits de douane. Nous lisons qu'en 1289 le juge de Buda, Verner, les jurés et la ville de Buda furent excommuniés par l'archevêque d'Esztergom, car ils ne firent pas payer par les commerçants allemands la taxe due au chapitre d'Esztergom.³ En 1292 ce fut au concile

¹ *Codex diplomaticus et epistolaris regni Bohemiae*. Condidit Gustavus Friedrich. Tomi IV Fasc. primus ... ediderunt Jindřich Šebánek et Sáša Dušková (Pragae, 1962); J. Šebánek: *Le nouveau „Codex diplomaticus et epistolaris regni Bohemiae“* (Extrait de la Revue *Le Moyen Age* No 2 – 1964), p. 290, 293–295, 299; Jindřich Šebánek, *Zum Leipziger Stadtbrief* (Jahrbuch für Regionalgeschichte. 2. Bd. Weimar, 1967), p. 175–185.

² Discussion ouverte sur l'histoire des villes médiévales. Brno, le 21 mai 1966 à la chaire et sous la présidence du Prof. Šebánek.

³ F. Knauz; *Monumenta Ecclesiae Strigoniensis*, II. No 232. (La suspension de l'excommunication.)

provincial d'Esztergom que l'on dut s'occuper de l'attitude antiecclesiastique des citadins de Buda. Les habitants de la ville se refusèrent catégoriquement à payer la taxe due au chapitre de Buda pour les marchandises transportées en amont ou en aval sur le Danube. Les citadins de Buda refusèrent également de payer des redevances dues à l'Eglise pour les revenus de leurs moulins. Les controverses conduisirent dans ces cas à d'âpres litiges; à en croire les plaintes formulées par l'Eglise il arrivait souvent que les *officiales* du chapitre et les prêtres fussent jetés dans le Danube, battus et brutalement injuriés s'ils osaient exiger la taxe.⁴ Entre le chapitre de Buda et les bourgeois de la ville des débats ouverts sur les taxes de navigation ne cessaient de continuer en 1295, lorsque le pape se vit lui-même contraint d'y intervenir par l'entremise de l'abbé de Pilis confié de trancher le procès.⁵ Au bout de quelques mois l'archevêque d'Esztergom, Lodomér, avait conféré à Buda avec le roi et les magnats; à cette occasion le chapitre de Buda formula à nouveau ses plaintes contre les bourgeois de la ville dans l'affaire des taxes. Dirigés par le juge de Buda, Verner, et accompagnés des jurés, plusieurs bourgeois de Buda se présentèrent à la conférence pour lui remettre leurs anciens diplômes relatifs à l'exemption de taxes, alors que le chapitre, lui, produisit des diplômes délivrés par d'autres rois lui assurant le privilège. Le débat fut enfin tranché par l'archevêque qui argua que les diplômes délivrés aux églises par les rois sont à interpréter dans un sens plutôt large que restreint. Ceci dit il prit parti pour le chapitre et menaça d'excommunication les habitants de Buda si ceux-ci persévéraient dans leur opposition.⁶ En 1298, dans sa bulle adressée à l'évêque de Veszprém, le pape mentionna les plaintes des religieuses de l'île Marguerite et exigea une enquête et un jugement. Des débats entre les bourgeois et l'Eglise s'étaient ouverts sur certaines taxes de marché. Les bourgeois se souciaient peu de l'acquiescement des taxes qui les frappaient et qui ne firent qu'enrichir l'Eglise.⁷ Dès ce temps l'Eglise considérait les bourgeois comme des ennemis dangereux et craignait l'envénement superflu des querelles. Le pape ordonna donc que l'évêque convoque les parties et ne prenne de décision qu'après les avoir écoutées. Qu'il assure l'exécution de sa décision par la voie des sanctions ecclésiastiques, mais qu'il se garde d'excommunier toute la commune de Buda (*in universitatem predictam*) sans avoir obtenu l'autorisation spéciale du pape.⁸ La collision suivante avait eu lieu en 1299 dont nous informe l'instruction que le pape avait adressée à l'archevêque d'Esztergom, instruction dans laquelle il exigea une enquête et un jugement contre les habitants de Buda. Les griefs des religieuses de l'île Marguerite furent sans doute identiques à ceux clamés antérieurement, mais cette fois la

⁴ *Mon. eccl. Strig.* II. No 327.

⁵ *A veszprémi püspökség római oklevéltára.* [Le chartrier de l'évêché de Veszprém à Rome.] Tom. IV. No 244.

⁶ *Mon. eccl. Strig.* II. No 375.

⁷ Les Budois *super quibusdam redditibus, qui tributum fori vulgariter nuncupantur et rebus aliis injuriantur eiusdem.*

⁸ Gárdonyi, Albert (éd.), *Budapest történetének okleveles emlékei.* [Monuments documentaires de l'histoire de la ville Budapest.] I. (1148—1301.) (Budapest, 1936.) No 305.

charte les décrit par le détail. Les différentes taxes par lesquelles le couvent avait frappé les marchandises transportées au marché *la magistrature de la ville* se refusa à les faire percevoir.⁹ Cette fois le pape confia à l'archevêque la décision à prendre après avoir écouté les parties et l'autorisa de l'exécuter par la voie des sanctions ecclésiastiques. Il l'admonesta cependant de ne pas excommunier la communauté urbaine (*in ... universitatem*) sans avoir l'autorisation spéciale du pape.¹⁰

De ce que nous venons de dire il ressort qu'une magistrature élue, un conseil municipal aurait présidé la ville de Buda qui se trouvait être étroitement liée aux habitants de la ville. Cette magistrature aurait été unie même du point de vue ethnique et à en croire les noms, se serait dans son ensemble recrutée dans les rangs du patriciat allemand. En 1292 à côté du recteur d'origine allemande les maîtres Gusman, Jacob, Rodolph, Helel, Chonch, Vasuath, Conch *examinator*, Fridul, Nicolas, Volfard, Veydunerius et encore un Nicolas portaient des noms expressément allemands ou pouvaient bien être des Allemands. On peut supposer que parmi eux Veydunerius fut l'éponyme de la famille Weidner. Plus important est cependant le nom de l'examineur Conch, car à la base de ce nom nous sommes en mesure de conclure à ce que l'unité de la magistrature ne s'avérait pas aussi complète, sa structure devait être définie de différentes considérations d'ordre politique et de politique ecclésiastique. Le nom de l'examineur Conch peut être identifié avec le nom du Kunch Prenner, ayant joué dans la suite un rôle important; celui-ci fut le premier membre renommé de la famille patricienne ayant fortement dévié de la politique ecclésiastique. L'examineur et le *prenner* marquaient aussi des fonctionnaires confiés d'examiner le titre de l'argent, ce qui avait pu jouer dans le contrôle de l'orfèvrerie et de la nouvelle monnaie. Cette identification s'affirme tout rassurante si on prend en considération d'une part la coïncidence personnelle des noms *Petrus silberprenner* de Brno et *Petrus examinator argenti* et d'autre part l'existence de l'institution *preněť* tchéco-morave.¹¹ Ce ne fut pas en dernier lieu que les deux fonctions distinguées de la magistrature budoise de la fin du XIII^e siècle, celles du recteur et du maire des finances, dont les relations familiales sont dans la suite démontrables, contribuaient au milieu des événements compliqués du tournant du siècle à ce que, au lieu du tableau idyllique des événements du commencement du XIV^e siècle, qui se trouvaient en étroits rapports et accusaient des parallélismes visibles avec les événements déroulés en Europe centrale,

⁹ *iudex et duodecim iurati et universitas ville Budensis ... vectigalia et tributa de rebus venalibus quae de dicta villa ad quascunque nundinas deferentur, ... contra iustitiam impedit presumunt.*

¹⁰ *Budapest történetének okleveles emlékei.* I. No 310.

¹¹ *Op. cit.* I. No 262; Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis.* Tom. III. (Parisii, 1844.) p. 125; V. Brandl, *Glossarium illustrans bohémico-moravicae historiae fontes* (Brünn, 1876), p. 268; Matthias Lexer, *Mittelhochdeutsches Taschenwörterbuch* (Leipzig, 1915), p. 29; *Přiruční slovník jazyka českého.* Díl IV. Část 1. (V Praze, 1941–1943), p. 1043; *Regesta diplomatica nec non epistolaria Bohemiae et Moraviae.* Pars IV. Opera Josephi Emler (Pragae, 1892), No 1285; *Knihy počtů města Brna z let 1343–1365.* Vydal Bedřich Mendl. (V Brně, 1935), p. 118, 148, 325, 389, 543; Karel Castelin: *Česká drobná mince doby předhusitské a husitské* (1300–1471). (Praha, 1953), p. 45–46, 106, 185, 214.

nous apparaissent sous un aspect beaucoup plus réaliste. L'évolution politique, qui pour quelques années mit en étroits rapports les territoires de l'Europe centrale et établit des parallélismes entre les villes, firent maintenant ressortir les forces intérieures de ces mêmes villes, forces qui dans la Buda de la fin du XIII^e siècle se montraient encore peu distinctes dans le front urbain formé contre les églises; ce furent leurs oppositions internes qui avancèrent alors au premier plan. Après l'extinction de la maison des Arpad leurs parents éloignés se présentèrent comme prétendants: tel le Tchèque Venceslas, le Bavarien Otton, ou l'Angevin Charles Robert. Ce fut d'abord Venceslas, roi de Bohême (1278—1305) qui fit des essais d'aspect moderne et successifs, afin de créer une monarchie dans l'Europe centrale (1300—1305), étant alors roi de Pologne. Il fit monter au trône de la Hongrie son fils Venceslas III sous le nom de Ladislas (1301—1304). Cependant aussi bien le père que le fils se virent contraints de se retirer, car le nouveau siècle fit triompher le processus qui mena à l'unification des territoires de la Hongrie et de la Pologne. Au début, en raison des appuis ecclésiastiques des Anjou et pour des causes de trafic, les villes armées s'étaient rangées aux côtés de Venceslas: tels les éléments de Buda opposés à l'Eglise et les groupes de Kassa et de la Zips firent face aux forces seigneuriales des provinces. Ce fut dans de pareilles circonstances que se manifesta le mécontentement qui s'expliqua du fait que l'autonomie de la ville ne se révéla point totale: depuis 1264 Buda fut dirigée par le recteur royal qui présidait les douze jurés.¹² Werner, recteur à la fin du XIII^e siècle (1292: *Vernelius*) peut être considéré comme le descendant du sieur ou du chevalier Werner (Wernher) de Pest ayant joué avant l'invasion des Tartares. Le rang de ce *comes Werner* fut directement cédé par la volonté royale à son fils *Ladislas*,¹³ lorsque, l'interrègne venu, la bourgeoisie, utilisant l'intervention tchèque, avait élu un juge. Les bourgeois de Buda tout en soutenant l'adversaire du roi Charles Robert s'opposèrent à la papauté et à l'Eglise officielle. L'opposition bourgeoise alla jusqu'à ne pas reconnaître l'excommunication ecclésiastique, voire ce fut elle qui excommunia de l'Eglise le pape et le haut clergé hongrois.

Cependant l'excommunication des habitants de Buda avait eu en effet lieu. La raison en remonte à l'exacerbation des antagonismes politiques éclatés avec ces derniers. Les bourgeois de la ville y avaient déjà un rôle politique à jouer par rapport à l'élection de Venceslas. Nombreuses sont les chroniques qui relatent que dans les conditions où se déroula l'élection, à côté des magnats hongrois les bourgeois de Buda *avaient conspiré* eux

¹² Fügedi, Erik, *Középkori magyar városprivilegiumok*. [Les privilèges des villes hongroises au moyen âge.] (In: *Tanulmányok Budapest Multjából*. XIV. Budapest, 1961), p. 80—81; Kubinyi, András, *Buda város pecséthasználatának kialakulása*. [La formation de la pratique des sceaux dans la ville de Buda.] (In: *Tanulmányok Budapest Multjából*. XIV. Budapest, 1961), p. 127.

¹³ A. Kubinyi, *Topographic growth of Buda up to 1541*. (In: Nouvelles études historiques publiées à l'occasion du XII^e Congrès International des Sciences Historiques par la Commission Nationale des Historiens Hongrois. I. Budapest, 1965), p. 153; *Budapest történetének akeveles emlékei*. I. No 262. Bártfai Szabó, László, *Pest megye történetének okleveles emlékei*. [Les monuments documentaires du comitat de Pest.] (Budapest, 1938.) No 184.

aussi¹⁴ en faveur de l'élection de Venceslas. Qui plus est les antagonismes d'ordre économique allaient eux aussi en s'accroissant. Outre les collisions qu'avaient eues les bourgeois de Buda avec les religieuses de l'île Marguerite ils se heurtèrent aussi avec l'évêque de Veszprém. Dans les milieux de la population citadine encore peu différenciée les bourgeois qui s'y distinguèrent s'étaient enrichis déjà auparavant. *Kunch* nommé *Prenner* et *Hermannus Morchan* se trouvent mentionnés dans nombre de chartes, leur nom y figurent en plusieurs variantes et même en leur forme défigurée. En 1295 nous les rencontrons comme fermiers de dîmes. La mesure du prix de bail (150 marks) témoigne de leur aisance matérielle, alors que leurs relations commerciales éloignées attestent qu'ils s'aquittèrent du montant en draps de Gand et de Tournai. Dès ce temps ils furent nommés *comites*, dénomination due aux bourgeois riches.¹⁵ En 1296 le *comes Herman* identifiable avec *Hermannus Morchan* s'était présenté aux côtés du prélat de Veszprém dans le procès que l'évêque de Veszprém avait entamé contre le chapitre d'Óbuda. Comme fermier in insista à prélever le plus possible de dîmes et jusqu'à ce que les parties ecclésiastiques discutaient sur le problème de savoir à qui revenait la dîme, celui-ci la séquestra et perçut en céréales et en vins.¹⁶ En 1297, dans le diplôme de l'archevêque Lodomér nous rencontrons une fois de plus l'autoritaire *Hermannus Morchan*, dont la manière d'agir fut rejetée par l'évêque qui mit en bail la dîme.¹⁷ De pareils motifs incitaient le bourgeois prompt en exécution à se détacher de l'hierarchie ecclésiastique, puis à s'y opposer. Le 30 décembre de 1301 le nonce apostolique Nicolas Boccasini, ayant séjourné alors à Presbourg, somma le curé de Buda d'obliger par interdit plusieurs bourgeois de la ville à payer la somme qui revenait à l'évêque de Veszprém pour la dîme prise en bail (probablement pour la dîme de vin de Buda).¹⁸ Dans cette affaire, parmi les bourgeois opposés à l'évêque mention est faite de *Kunch* nommé *Prenner* et de son fils *Peturmanus* et entre autres d'un

¹⁴ „... plures potentes comites ac nobiles cum civibus budensibus ac cum aliis civitatum multarum valencioribus Ungariae“. Chronicon Aulae regiae. (Albinus Gombos, *Catalogus Fontium Historiae Hungaricae*. Tom. I.) p. 499; *quidam Ungari nobiliores cum civibus in Buda conspirantes*. Chronicon Claustro-Neoburgense. (H. Pez, *Scriptores rerum Austriacarum*. Tom. I.) col. 474; „*Ungarorum nobilium ac civium pars major filio regis Bohemiae Wenzlao in regem accepto*“ (ibid.) col. 474—485; *Anonymi Coenobitae Zwetlensis Chronicon* (H. Pez: *Script. rer. Austr.* Tom. I.), col. 990; *Australis Historiae pars plenior*. (B. G. Struve, *Rerum Germanicarum Scriptores*. Tom. I. Argentorati, s. a.) p. 486; *Fraknói, Vilmos: Wenzel király megválasztása 1301-ben*. [L'élection du roi Venceslas en 1301.] (In: *Századok*, 1914), p. 84—85.

¹⁵ *Budapest történetének okleveles emlékei*. Tom. I. No 272. (*Kunch*, *Morthan*); *Fejér, György, Codex diplomaticus IX/7*, p. 715. (*Kunth*, *Morthon*); op. cit. VI/1, p. 399. 8^e regeste (*Kunch*).

¹⁶ *Wenzel, Gusztáv, Arpádokori Uj Okmánytár*. [Nouveau chartrier de l'époque des Arpad.] Tom V. No 100.

¹⁷ *Budapest történetének okleveles emlékei*. Tom. I. No 295. (*Hermannus Morthan*); *Fejér*, op. cit. IX/7, p. 726—728 (*Marchan*).

¹⁸ *L'argent dû pour quasdam decimas in certis locis percipiendas pro anno presenti pertinentes ad eum pro certa summa pecunie solvenda... .. integre solvere studeant*.

nommé *Martinus*, personne laïque.¹⁹ En connexion avec cette affaire, lorsque les bourgeois de Buda, fermiers de dîmes, se refusèrent au payement, le légat ordonna au curé dans une autre affaire d'infliger une punition ecclésiastique aux bourgeois de la ville. Ce fut une nouvelle dispute avec l'évêque de Veszprém par rapport aux dîmes. Selon la charte du légat *Hermanus Morhan* et d'autres personnes laïques de la ville se réservent la dîme due à l'évêque pour certaines terres et propriétés foncières et refusent de l'acquitter. (Il paraît que dans ce cas il s'agit du refus du payement des dîmes due pour des terres que possédaient les bourgeois.) Quant à cette affaire l'instruction du légat datée du même jour sollicite le curé de Buda de réprimander lesdits bourgeois et de les menacer de punition ecclésiastique.²⁰ En 1302, le primicier de l'Eglise de Veszprém apporta les deux chartes du légat au curé de Buda qui les proclama le 16 février de 1302.²¹ A l'été de 1302 la charte du nonce apostolique s'occupa des griefs du prélat et du chapitre d'Obuda qui se plaignaient que *la ville de Buda et le recteur de celle-ci*, il y a déjà deux ans, refusèrent illégitimement de payer les taxes de navigation et en empêchèrent le payement. Le nonce apostolique instruisit les curés de Buda et de Pest de ce que *le recteur de Buda et la commune* elle-même mériteraient l'excommunication ou l'interdit diocésain et les somma de les réprimander à trois reprises, afin qu'ils cessent d'entraver la perception des taxes et afin qu'ils donnent de dédommagement pour les taxes dont ils refusèrent l'acquiescement.²²

Entre temps on assista à la venue d'importants événements dans la politique du pays. Déjà en 1301 le roi Venceslas avait occupé la capitale de la Hongrie. Le chanoin de Prague, Etienne, déployait, lui aussi, de l'activité dans le château de Buda. Le 1^{er} septembre de 1302 Ladislas, fils de Verner, comme propriétaire de son labour se trouvait en toute tranquillité dans le pays. Plus tard il perdit sa liberté. A l'été de 1304 le roi Venceslas, quant il rendit la Hongrie, l'amena en Bohême, où il le jeta dans la prison.²³ Il paraît que les bourgeois de Buda opposés à l'évêque de Veszprém et aux religieuses se servirent de cet événement touchant tout le pays, afin de s'assurer l'administration de Buda et n'obéirent pas aux chartes du légat qui les menaçaient de punition ecclésiastique. Et cela d'autant moins, car l'attaque qu'avaient lancée contre Buda les partisans du roi Charles Robert ne fit qu'opposer les bourgeois de la ville aux adversaires de Venceslas. Les troupes de ceux-ci ravageaient Buda et ses environs, y firent des incendies et des massacres et extirpèrent les vignes. Les adhérents nobles de Ven-

¹⁹ *Budapest történetének okleveles emlékei*. Tom. I. No 319; Kumorovitz, L. Bernát, *Veszprémi regeszták*. [Regestes de Veszprém.] (1301—1387.) (Budapest, 1953.) No 7.

²⁰ *Budapest történetének okleveles emlékei*. Tom. I. No 320 (Dans l'original entre les mots *Hermanus et Morhan* la virgule manque); Kumorovitz, op. cit. No 8.

²¹ *Magyar Országos Levéltár*. [Archives Nationales Hongroises. Dans la suite: *Magyar Országos Levéltár*.] Dl. 25.034; Kumorovitz, op. cit. No 9.

²² *Historia critica regum Hungariae stirpis mixtae a Stephano Katona*. I/VIII (Budae, 1790), p. 51—52. (La date de 1303 est erronée.)

²³ Kumorovitz, op. cit. No 5; B. Szabó, László, *Pest megye*, No 162; E. Szentpétery: *Scriptores rerum Hungaricarum*. I. (Budapest, 1937), p. 481; Kristó, Gyula, *Anjou-kori krónikáink*. [Les chroniques hongroises de l'époque des Anjou.] (In: Századok, 1967), p. 469—470, 473.

ceslas connus nommément et les autres partisans de ce dernier²⁴ qui s'y rallièrent également, choisirent pour le moment l'opposition. Ainsi les bourgeois se croyaient-ils en sécurité. Le 6 juillet de 1302 Venceslas séjourna lui aussi à Buda, où il délivra une charte.²⁵ Le siège continuait en septembre, date où l'archevêque d'Esztergom, Grégoire, osa approcher la ville d'Óbuda.²⁶ A une date inconnue, en tout cas précédant l'action de Nicolas Boccasini, l'archevêque Grégoire excommunia les citadins de Buda.²⁷ Ainsi que l'on peut affirmer à la base des chroniques hongroises (La Chronique enluminée) le légat les avait également excommuniés.

La chronique hongroise relate en effet que lorsque le légat (c'est à dire Boccasini) qui appartenait à l'Ordre des Dominicains et qui visita la Hongrie pour porter aide au roi Charles fut élu pape (en 1303 sous le nom de Benoît XI) et quitta le pays, il abandonna les citadins de Buda frappés de l'interdit pour une certaine raison (*pro quodam casu*). Une remarque d'une chronique autrichienne qui donne à penser à l'arrivée jusqu'à Vienne de la nouvelle de la résistance, note que, terrifié, il laissa là en secret les citadins de Buda.²⁸ A en croire la chronique hongroise les personnes ecclésiastiques et les curés se tenaient strictement à l'interdit, sur quoi se présentèrent des *prêtres fallacieux et infidèles* qui célébraient les offices religieux et conféraient les sacrements. Par surcroît ils convoquèrent le peuple et à la lumière des torches ardentes déclarèrent excommuniés le pape comme les archevêques, évêques et les ecclésiastiques de la Hongrie. Et précisément à cette époque le juge de la ville de Buda fut *Peturmann*²⁹ (selon toute probabilité le fils de Kunch). Dans les conditions idéologiques de l'époque la contre-excommunication s'avéra être une action fort audacieuse étant la marque d'une extrême désolation. Sa portée s'accrut encore du fait qu'elle précéda le cas célèbre, lorsque, en 1355, Francesco Ordeffali, seigneur de Forlì, eut recours à la contre-excommunication du pape et des cardinaux.³⁰

Cependant il ne ressort pas de la chronique quand avait eu lieu cet événement sensationnel? Vu qu'il ne se rattache au nom d'aucun des rois nous devons de considérer comme probable cette conception d'après laquelle le parti de Venceslas avait eu recours à cette mesure après le départ du roi. Ce fut ainsi qu'aux yeux de l'hierarchie ecclésiastique Petermann devint le criminel principal de l'événement, personnage qui, suivant Dubravius, fut mis à la fois à la tête du château et de la ville. Au cours de plus d'une année Buda n'avait pas de roi: Charles Robert ne fut pas reconnu par la ville, alors qu'Otton ne fut élu roi qu'à la fin de 1305. A cette date ses

²⁴ *Anjoukori Okmánytár*. [Le chartrier de l'époque des Anjou.] I. No 40; Fejér, op. cit. VIII/1. No 27, 42.

²⁵ Op. cit. VIII/1. No 28.

²⁶ *Mon. eccl. Strig.* II. No 552.

²⁷ Op. cit. II. No 619.

²⁸ Paltrami seu Vatzonis, consulis Viennensis, chronicon. Austriacum. (H. Pez, *Script. rer. Austr.* Tom. I.), col. 724.

²⁹ Szentpétery, op. cit. I. p. 481-482; Cf. *ibid.* Tom. II. p. 84, 213-4; Kristó, op. cit. p. 470-471.

³⁰ G. Volpe, *Movimenti religiosi e sette ereticali nella società medievale italiana* (secoli XI-XIV) (Florence, 1926), p. 154-155.

partisans hongrois le guidèrent à Buda, capitale du pays. Pour lui, aussi bien que pour Venceslas la famille de Werner restait criminelle: le 13 janvier de 1306 Otton ordonna de restituer André, fils de Walter, dans ses propriétés foncières de Bessenyő et d'Órsziget situées à l'île Csepel, propriétés qui furent confisquées par Verner, l'ancien recteur de Buda. (Ceci témoigne de ce que Otton se sentit approché de la famille de Walter recteur de Buda y ayant fonctionné à partir de 1268, famille qui, budoise, devint au début du XIV^e siècle habitant de la ville d'Esztergom. Peut-être était-ce pour cette raison que l'on se gardait de troubler le gouvernement de Petermann.)³¹

Cependant ce gouvernement de grande envergure qui avait dirigé la ville de Buda ne devait pas exister longtemps. La chronique hongroise décrit qu'au 1^{er} juin de 1307, après que l'ancien juge de Buda se libéra de la prison tchèque, il fit irruption au château de Buda (possédé par l'anti-roi), avec l'aide des féodaux et en surprenant à l'improviste ses adversaires «les traîtres», il les vainquit. Le juge de la ville, *Peturmanus*, fut le seul à pouvoir sauver sa vie en choisissant la fuite. Mais deux bourgeois, nommément *Martunherman*³² et maître *Martinus*, tous les deux jurés de la ville, furent entraînés sur la claie et leurs os brûlés. Quant aux «prêtres infidèles», antipapistes il furent traduits et mis aux fers devant l'archevêque d'Esztergom qui les condamna à la réclusion perpétuelle.³³

L'attaque imprévue à lancer contre les bourgeois appartenant à l'opposition budoise fut préparée par les seigneurs féodaux et l'Eglise au concile provincial convoqué à la fin de mai 1307. Là ils agirent contre les dirigeants de la ville, *Peturmanus* et *Martinus Sclavus*, émirent des ordres d'arrestation et de confiscation sur les biens des curés de Buda qu'ils dénoncèrent comme étant des hérétiques et des schismatiques; parmi ceux-ci mention est faite nommément du curé *Louis*. Le concile renvoya à cette résistance budoise comme à une suite ininterrompue au cours de laquelle les Budois s'opposaient à l'Eglise dès l'époque des archevêques Grégoire et Michel.³⁴ L'exécution brutale des deux jurés de l'opposition, puis le brûlement de leur dépouille témoignent à eux seuls que l'Eglise les considérait comme des hérétiques. Cependant leur hérésie ne consistait pas uniquement dans leur parti pris politique, mais aussi dans un antagonisme d'ordre

³¹ Kubinyi, op. cit. p. 127, 141; Du même: *Népmozgalmak Budapesten a feudalizmus korában*. [Mouvements populaires à Budapest à l'ère féodale.] (In: Tanulmányok Budapest Multjából. XIV. Budapest, 1961), p. 8, 14–15; in *civitatem metropolitanam dictam Oven ab Ungaris est deductus et ibidem gloriose est coronatus et multipliciter honoratus*. Cronica de ducibus Bavariae. (Georg Leidinger, *Bayerische Chroniken des XIV. Jahrhunderts*. Hannover–Leipzig, 1918), p. 151–152; B. Szabó, László, op. cit. No 169. — Cf. Konrad Schünemann, *Die Entstehung des Städtewesens in Südosteuropa*, 1. B. (Breslau u. Oppeln, s. a. [1929]), p. 97; *Anjoukori okmánytár*. Tom. II. (Budapest, 1881), No 412, 464; Zolnay, László, *Az Esztergom-királyvárosi „Zeniapalotaia“*. [„La Zeniapalotaia“ de la ville royale d'Esztergom.] (In: *Annales Strigonienses*, I. 1960), p. 148–149.

³² Dans d'autres variantes de chronique *Marcum Herman*, *Mortun Herman*, *Martun Hermann*, *Martur Herman*, *Mortun Herman*.

³³ Szentpétery, op. cit. I. p. 485. — Cf. *ibid.* II. p. 85, 214–215; Kristó, op. cit. p. 473.

³⁴ *Mon Eccl. Strig.* II. No 619.

matériel. Les deux bourgeois exécutés furent identiques à cet *Hermanus Morhan* et à cet *Martinus* qui figuraient dans les chartes émises en 1301 par Nicolas Boccasini comme des citadins tenant face à l'évêque de Veszprém.³⁵ Les bien fonciers du juge réfugié, *Peturmann*, furent confisqués et accordés au juge retourné à Buda. Nous n'en sommes informés que beaucoup plus tard — en 1352 — du testament de Claire, fille du juge de Buda, *le comes Wernelius* (et soeur de Ladislas).³⁶

Tout en connaissant les figures des mouvements de Buda nous sommes à même d'affirmer que les deux côtés du front s'étaient recrutés parmi les citadins aisés, disposant de propriétés foncières, faisant des transactions commerciales, donc parmi les figures typiques du patriciat urbain de l'époque. A cet égard les durs combats qu'ils avaient livrés les uns contre les autres pour des questions politiques, ecclésiastiques et d'administration ne furent pas des phénomènes isolés en Europe centrale. Une comparaison en est d'autant plus nécessaire, car les citadins qui prirent part aux luttes menées à Buda furent dans leur majorité des citadins non-hongrois. La question se pose de savoir si ces combats portaient l'empreinte des luttes engagées pour la langue et pour des revendications nationalitaires. Bien qu'il soit évident qu'il s'agissait là des luttes engagées pour la plupart des cas par les patriciens allemands, la prise en considération des mouvements presque contemporains nous paraît elle aussi utile. Des émeutes avaient éclaté d'une part à Cracovie contre Vladislas Lokietek, roi de Pologne, allié de Charles Robert et jouant un rôle identique à ce dernier, d'autre part à Vienne, contre Frédéric, duc d'Autriche, l'autre allié du roi Charles Robert. Ces cas sont réguliers pour attester que la population urbaine — avec en tête le patriciat — ne soutenait pas conséquemment une politique visant au renforcement du pouvoir princier et cela tout particulièrement à l'étape quand ce pouvoir se trouvait étroitement lié à la politique ecclésiastique et son aspect ne reflétait pas encore des visées nettes menant à l'unification des territoires. Quant aux événements de Hongrie des parallélismes sont observables en Pologne, car Vladislas Lokietek s'était d'abord trouvé en opposition à la même dynastie tchèque que Charles Robert en Hongrie. Pour ce qui était de l'insurrection éclatée contre Vladislas certaines sources allèguent aux revendications de langue et nationalitaires, bien que celles-ci aient été dirigées moins contre la situation qui régnait dans les villes, mais plutôt contre la classe dominante polonaise. Par rapport au mouvement les chroniques polonaises mentionnent en général des bourgeois de Cracovie, dans d'autres cas des bourgeois allemands de la même ville, alors que la variante des *Annales Polonorum III* met l'accent sur les citadins aisés (*pociores cives*). L'annuaire de chapitre de Cracovie rappelle le *furor Germanicus*, bien que l'émeute de 1311 rattachée à *l'advocatus* (Voigt) allemand, Albert, eût éclaté pour encourager la politique d'un prince polonais, Boleslas, prince d'Opole. N'empêche que dans sa charte du 21 décembre 1311 Vladislas considère

³⁵ Dans les chartes et dans les variantes de chronique les formes du nom de *Hermanus Morhan* peuvent être collationner.

³⁶ Celui-ci mentionne *quinque vineas suas, que olim perfidi et infidelissimi Peturmanni tunc civis Budensis fuissent. Anjoukori Okmánytár, V. No 384.*

la trahison et la lèse-majesté des citoyens de Cracovie comme étant dirigées contre lui et la nation polonaise (*gentem Polonicam*) et dénonce ses rivaux comme étrangers (*principibus peregrinis*). C'est un fait cependant que les baillis que Vladislav spolia des terres qu'ils possédaient des biens fonciers du cloître de Tynieć portaient dans leur majorité des noms allemands, mais des Polonais se trouvaient également dans leurs rangs. En se retirant le prince Boleslas amena Albert. Aussi bien à Buda qu'à Cracovie la défaite des citoyens fut due à de manoeuvres. Une partie des citoyens de Cracovie furent jetés dans la prison et certains d'eux, tout comme les chefs du mouvement de Buda, traînés sur la claie à travers la ville.³⁷

À Vienne ce fut après la mort du roi Albrecht et à la rencontre des années 1309 et 1310 qu'avait éclaté un mouvement patricien contre le prince Frédéric. Quelques seigneurs féodaux ravageaient les vignobles possédés par les citoyens hors de la ville, citoyens partisans des Habsbourg. Parmi les dirigeants du mouvement ce fut le bourgeois riche Johann Staudlower (Stadlauer) qui passa pour le bouc émissaire et qui, le mouvement réprimé, fut traîné sur la claie à travers la ville. Parmi ceux tronqués on tient compte de *Gotfridus dictus Solsator* (Gottfried Salzer), un commerçant de sel et du bourgeois Wilhelmus qui furent privés de la vue et de la langue. Le chef du mouvement, le tailleur Berthold, juge municipal en 1297 et en 1305, puis Otton ayant fonctionné entre 1290 et 1292 réussirent à se sauver.³⁸ Le mouvement de Vienne témoigne nettement de ce que, dans les émeutes éclatées dans les capitales de l'époque, c'étaient les antagonismes politiques et les luttes de groupes menées par les dirigeants des villes qui dominaient dans ces territoires contigus de l'Europe et même au cas où il s'agissait des villes monoglottes ils revêtirent des aspects aiguës. Ce ne furent que les tristes leçons des graves combats qui finirent par convaincre l'ensemble de la bourgeoisie de soutenir les princes qui

³⁷ *Annales capituli Cracoviensis*. [Monumenta Germaniae Historica Scriptorum Tomus XIX] p. 607; *Annales Polonorum* (ibid.) p. 654—655; *Annales Mechovienses* (ibid.) p. 668; *Kodex dyplomatychny Tyniecki*. [Lwów, 1871.] No 35; Jacob Caro, *Geschichte Polens*. II. Teil. [Gotha, 1863], p. 55—59; O. Halecki: *La Pologne de 963 à 1914. Essai de synthèse historique* (Paris, 1933), p. 59. 64; Aleksander Gieysztor — Stanisław Herbst — Bogusław Leśnodorski, *Millennium. Le millénaire de la Pologne* (Varsovie, 1961), p. 34; A. Gieysztor: *From Forum to Civitas: Urban Changes in Poland in the Twelfth and Thirteenth Centuries*. (In: *La Pologne au XII^e Congrès International des Sciences Historiques à Vienne*. Warszawa, 1965.) p. 20—21; Juliusz Bardach: *Gouvernants et gouvernés en Pologne au moyen-âge et aux temps modernes*. (Tiré à part du vol. XXV des Recueils de la Société Jean Bodin pour l'Histoire comparative des Institutions. Bruges, s. a.) p. 261.

³⁸ *Chronicon Claustro-Neoburgense*. (H. Pez: *Script. rer. Austr.* Tom. I.) col. 480—481; *Chronicon Zwetlense Recentius* (ibid. Tom. I.) col. 534—535; Paltrami seu Vatzonis, consulis Viennensis, *chronicon Austriacum* (ibid. Tom. I.) col. 726; Thomaë Ebendorfferi de Haselbach *Chronicon Austriacum*. (Ibid. Tom. II.) Lipsiae, 1725, col. 785; Carl August Schimmer, *Geschichte von Wien*. (Wien, 1844.) p. 29—30; J. N. Jäger, *Geschichte Wiens*. (Wien, 1846.) p. 50—51; Franz Tschischka, *Geschichte der Stadt Wien*. (Stuttgart, 1847.) p. 135—136, 271; Karl Weiß, *Geschichte der Stadt Wien, I. Abteilung*. (Wien, 1872.) p. 84—86. et II. Abteilung. (Wien, 1872.) p. 389—390; Richard Kralik, *Geschichte der Stadt Wien und ihrer Kultur*. (Wien, 1926.) p. 75—76; Ernst Fischer, *Die Entstehung des österreichischen Volkscharakters*. (Wien, 1945.) p. 32.

dans leurs pays, représentants de telle ou telle fraction des seigneurs et du haut clergé, réussirent, par suite du regroupement social accompli dans leurs pays, à s'élever au rang de chef des luttes livrées pour la consolidation de l'Etat féodal. Dans de pareils cas la grâce du prince ne manquait pas, non plus: c'est ainsi que le fils du chef des insurgés Berthold, put en 1327 retourner à Vienne. La population urbaine de la Hongrie admit l'élection de Charles Robert comme roi de Hongrie dans l'espoir que son hégémonie garantirait la venue de la paix absolument nécessaire pour assurer la production. Les bourgeois désireux de la paix présents à la diète de 1308, les citadins rassemblés en 1309 au couronnement de Buda et les ruraux qui y assistèrent en masse, furent autant de facteurs pour attester le changement du climat.³⁹ Bien entendu la rançon de cette paix s'exprimait dans le fait ce gouvernement — n'instauré que quelques années auparavant et indépendant dans son essence — gouvernement que les forces bourgeoises oppositionnelles réussirent au cours des sévices de l'interrègne à arracher au prétendant Anjou, à l'Eglise et à l'ancienne magistrature de la ville, finit par disparaître sous les violents coups de la répression, alors que l'ordre restauré ne représentait pas une intégrale autonomie municipale. La volonté du roi dominait pendant des dizaines d'années et *Ladislas fils de Werner* pourvoyait jusqu'en 1319 aux fonctions de recteur.⁴⁰

Au XIV^e siècle *l'institution de recteur* appelée à diriger la ville fut un fait donné. Dès lors, du point de vue de son origine l'étude de ses parallélismes étrangers nous paraît peu justifiable. Cependant la variété du contenu de ces parallélismes mérite de jeter un coup d'oeil sur les modèles étrangers du *recteur* qui avait administré la ville. A plus d'un endroit le recteur remplissait à la fois les fonctions du maire et du pouvoir urbain. Cependant les variantes sont fort nombreuses. Certains historiens paraissent renvoyer le parallélisme — en effet le plus logique — d'Italie du Nord, où depuis le XII^e siècle (à Bologne en 1151) le podestà portant aussi le nom de recteur venait de remplacer les consuls, mais quelques fois il se nommait *iudex*. Dans les villes italiennes se trouvant en dépendance vis-à-vis de l'épiscopat ce fut lui qui nomma le podestà. L'alternance par cas des titres de *rector* et de *iudex*, la nomination revenant au roi et l'éviction par cette voie du juge élu peuvent sans aucun doute être mises en parallèle avec les expériences connues à Buda. Quant aux droits revenant au podestà, au recteur et au capitaine encore Henri VII y avait eu la haute main (1311). La parallélisme s'étend aussi à la sphère vénétienne où le podestà et le *capitaneus armorum* avaient porté le titre de recteur. A Buda, au XIV^e siècle, le titre de capitaine fut appliqué au recteur. Cependant le côté faible du parallélisme italien consiste en ce que à l'époque en question le pouvoir et la durée des fonctions du podestà et du recteur se restreignent; p. e. suivant la décision prise à Padoue en 1293 ils n'étaient plus

³⁹ Kralik, op. cit. p. 76; *Cives etiam et advene copiosi, quos eximii spectaculi rumor, ac vulgata conventionis dicti concilii celebritas excitarat, insperate pacis admiratione stupidi, et tot discordium animorum unitatis in creduli pacisque avidi convenerunt.* Smičiklas, *Codex diplomaticus Croatiae VIII.* No 198; *Vatikáni Magyar Okirattár.* [Chartrier de Hongrie au Vatican] I. 2. No 65.

⁴⁰ B. Szabó, László: *Pest megye,* No 184.

valables que pour six mois. Nous ne croyons pas tomber dans l'erreur si nous portons de l'attention sur les parties allemandes de l'empire et si nous rappelons le recteur des citadins, identique à Vogt. De pareilles fonctions du juge de Buda sont également démontrables. Les parallélisme d'Italie et d'Allemagne sont donc évidents. Par contraste, vu son caractère, les fonctions du *recteur* de Buda dévient de celle connues dans les ville de la France de Sud, où le cas de Montpellier ne nous permet pas la généralisation; là le dignitaire préposé à la ville, afin de veiller au gouvernement royal des bourgeois et aux privilèges de ceux-ci, portait longtemps le titre de recteur. Ailleurs, par contre, les *rectores* furent les dirigeants des communes marquant la suite des consuls, alors que le podestà s'avérait un facteur se trouvant au service des intérêts d'un pouvoir étranger opposé suivant le cas à la commune. Ainsi peut-on comprendre qu'à Arles les fonctions du podestà et celles du recteur ne signifiaient pas la même chose, de plus, celles-ci s'alternaient au cours du XIII^e siècle. A Marseille les fonctions des recteurs et des consuls étaient identiques; douze *rectores aut consules* s'étaient trouvés à la tête du gouvernement autonome de la ville. Cet état de choses y reflétait aussi bien la forme aristocratique de l'administration municipale que dans la Raguse balkanique, où, avec le temps, le recteur arriva à présider la ville libre. Par contraste, en 1378, à Brno, situé en Europe centrale, pour les artisans remués les *rectores* ne représentaient pas des fonctionnaires expressément dirigeants, mais seulement des citadins et des maîtres marquants.⁴¹

Un pouvoir découlant d'une situation matérielle aisée, une probité reconnue par le roi permirent que les fonctions de recteur se perpétuent. Bien qu'étranger et comme tel ne pouvant être élu magistrat municipal, le *comes Hench* de Radna, propriétaire foncier allemand de Transylvanie, remplit en 1279 les fonctions de recteur à Buda. Avant 1324, son fils devint lui aussi recteur de la ville sous le nom de *Jean fils de Hench* qui entra en rapport de parenté avec les familles budoises Telman et Weidner. Par ses dignités féodales (prévôt d'Ovár, *comes* de Moson) et ses biens fonciers (situés dans les comitats de Tolna et de Pest) il fut plutôt seigneur féodal que de condition bourgeoise. Ce fut pour la première fois, vers 1332, que le recteur fut dans ses fonctions suivi par son fils, maître Nicolas (*Nicolas fils de Jean fils de Hench*) encore de vivant de son père qui portait le titre de magistrat de la ville jusqu'à sa mort survenue en 1335. Nicolas était encore recteur au 21 septembre de 1346, fonctions dont il s'acquitta jusqu'à la fin de sa vie. Jean fils de Hench avait une fille aussi, nommée Mar-

⁴¹ Kubinyi, A., *Buda város pecséthasználatának kialakulása*, p. 127, 140; Eugen Haberkorn und Joseph Friedrich Wallach, *Hilfswörterbuch für Historiker*. (Basel, 1935.) p. 60, 430, 458; Du Cange, *Glossarium*, Tom. V. (Parisii, 1845.) p. 635; Walter Schlesinger, *Das älteste Freiburger Stadtrecht. Überlieferung und Inhalt*. (Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. 83. Bd. Germanistische Abteilung. Weimar, 1966.) p. 103; Erika Engelmann, *Zur städtischen Volksbewegung in Südfrankreich. Kommunefreiheit und Gesellschaft*. Arles, 1200–1250. (Berlin, 1959.) p. 140, 162–163; Ferdinand Friedensburg, *Münzkunde und Geldgeschichte der Einzelstaaten des Mittelalters und der neueren Zeit*. (München und Berlin, 1926.) p. 90; *Nota quod rectores communitatis et operum mechanicorum... Codex diplomaticus et epistolaris Moraviae*. XI. Bd. (Hrsg. von Vincenz Brandl.) No 120.

guerite qui en 1343 posséda des biens fonciers. Quant au recteur Nicolas celui-ci avait des propriétés foncières dans les comitats de Tolna, de Fejér, de Veszprém et aux environs de Buda.⁴² Enfin en 1329, l'apparition, à côté du *recteur-capitaine*, du juge élu, patricien allemand, témoigne d'un dégel à Buda et de l'acquisition partielle des revendications de la bourgeoisie. En présence du recteur-capitaine, Jean fils de Hench, les fonctions de juge y revinrent à Tylman. Cet état de choses ne changea cependant en rien les fonctions et le caractère de l'institution de recteur. De toute façon cette épisode marque le point de départ d'un nouveau développement. Tout en analysant ces cas nous arrivons à constater que les problèmes de la structure de la magistrature et ceux liés à l'administration de la ville par les magistrats ne se clarifiaient que lentement, au travers des transitions, sans que leur progression ait porté les empreintes des secousses plus ou moins violentes. Le juge qui exerçait des fonctions près le *recteur* n'était en effet qu'un *juge suppléant*. Cependant c'est là qu'il nous faut chercher le commencement du processus d'évolution. D'entre les jurés fonctionnant près le recteur, la personne ayant le rôle du juge suppléant avança lorsque le recteur, n'étant qu'une partie et ainsi personnellement intéressé ne put se mettre lui-même à la tête de la magistrature; alors le premier juré se chargea des fonctions du juge (en 1329 Tylman) et du juge suppléant (en 1333 Thylman, vers 1342 Kunczilin). Ces épisodes là, encore que fort peu importantes en raison de leur aspect accidentel, à côté de la continuité de l'institution de recteur, l'exercice de ses fonctions assuré pour des dizaines d'année, voire, par suite de la faveur royale, la succession à travers les générations de telle ou telle famille, montraient incontestablement un progrès successif. Ce furent des cas, où les jurés patriciens décidèrent dans telle ou telle affaire, y portèrent jugement et saisirent ainsi le sens du pouvoir. Tout cela nous explique que dans les chartes apparaissent des anciens juges (*quondam iudices*) (en 1338 Tylman, en 1343, 1351 et 1354 Kunczilin) dont nous ignorons les diplômes de juge et toutefois nous ne sommes pas enclins de les insérer aux années qui manquent de données quant à la personne du recteur. Je suis d'avis que ceux-ci ne furent point des recteurs, mais bien des juges suppléants qui jouaient près le recteur, mais les mémoires évoquèrent leurs fonctions d'ancien juge. Une telle activité déployée près le recteur est en effet souvent démontrable. Ainsi dans la période qui suivit l'activité que le recteur déployait en qualité de *iudex* ce furent les cas de l'activité du recteur et du juge suppléant qui se trouvent à l'origine de la conception de la coexistence du recteur et du juge, conception finissant par rendre superflu l'exercice des fonctions du recteur. Comment la dignité de recteur avait-elle disparue, nous l'ignorons. Cependant le fait peut être établi avec précision à la base des listes

⁴² Kubinyi, A., op. cit. p. 141; Kubinyi, A., *Népmozgalmak Budapesten*, p. 8; A. Kubinyi, *Topographic growth of Buda*, p. 153—154; *Zsigmondkori Oklevéltár*, II/2. No 7043; *Anjoukori Okmánytár*, II. No 228, 253, 394, 459, 477; ibid. III. No 171, 213; ibid. IV. No 330; Nagy, Imre - Véghely, Dezső - Nagy, Gyula (réd.), *Zala vármegye története. Oklevéltár*. [L'histoire du comitat de Zala. Recueil de documents.] Tom. I. (Budapest, 1886.) No 184; Nagy, Imre - Nagy, Iván - Véghely, Dezső (réd.), *A gróf Zichy-család Okmánytára*. [Le chartier de la famille des comtes Zichy.] Tom. II. (Pest, 1872.) No 148.

fragmentaires des dignitaires. (En 1347: Roland, comme juge de Buda, dirigea la magistrature de la ville.) Le nouveau juge fut déjà citadin et juré de Buda et parcourut successivement une carrière camérale. Cela montre du même coup un certain regroupement dans les rangs des patriciens de Buda. Les noms changeaient, le cercle des membres de la magistrature s'élargit, mais dans la plupart des cas la succession du pouvoir ne cessa d'être démontrable, ainsi que son obtention par des relations de parenté. Ce que nous venons de dire prévaut également à la situation connue parmi les familles hongroises: Jacob et Jean Egri, Nicolas et Pierre Győri, marquent les générations des jurés hongrois qui se succédaient au cours des années allant de 1320 à 1350, ce qui explique que la disparition de l'institution de recteur ne signifiait aucunement la libre élection de la magistrature. Le juge ne fit pas que remplacer ou évincer le recteur, mais finit par devenir son successeur. Jusqu'aux années de 1370 ce furent donc les juges qui remplirent successivement des fonctions pendant des dizaines d'années. (Au début des années 1350 Roland fut suivi par Michel fils de Kunczilin, lui, au bout de quelques années, par Roland [une fois par Etienne, parent de ce dernier], puis au milieu des années 1360 ce fut à nouveau le tour de Michel fils de Kunczilin.)⁴³

Les années de 1370 apportent quelque changement à cet égard; à partir du milieu de cette décennie — encore que dans un milieu peu large — la dignité de juge commença à alterner plus souvent. Jean le Coq, fils de Tilman, Wluing fils de Nicolas, Jean Gleczel, Ulrik Rabensteyner, Marc Stoyan, Jean Pernhauser et Hertlinus se succèdent alternativement et occupent leur place au sein de la magistrature composée de douze membres.⁴⁴ Rien que

⁴³ *Anjoukori Okmánytár*. II. No 171, III. No 337, V. No 68, 248, 349, VI. No 44, 176; *Magyar Országos Levéltár*. Dl. 2568; Ludovicus Crescens Dedek, *Monumenta ecclesiae Strigoniensis*. Tom. III. (Strigonii, 1924), No 222, 228, 331, 684, 812; Fejér, op. cit. VIII/III. No 163; Ibid. VIII/IV. No 134; Ibid. IX/IV. No 49, 50; B. Szabó, László, op. cit. No 255, 258, 283, 327, 349, 386; *Zsigmondkori Oklevéltár*, II/2. No 7043; *A Zichy-család Okmánytára*, II. No 85, 267; Ibid. III. No 201, 208; Franz Zimmermann - Carl Werner - Georg Müller, *Urkundenbuch zur Geschichte der Deutschen in Siebenbürgen*, II. Bd. (Hermannstadt, 1897), No 823; Szabó, Károly: *A királyi regösökről*. [Les chanteurs populaires du roi.] (In: Századok, 1881), p. 556—557; Csánki, Dezső, *Kuncz ispán majora Budán*. [La ferme du comte Kuncz à Buda.] (In: Századok, 1906), p. 686—689, 691—692; Kubinyi, A., *Népmozgalmak Budapesten*, p. 8; Kubinyi, A., *Buda város pecséthasználatának kialakulása*, p. 141; A. Kubinyi, *Topographic growth of Buda*, p. 154.

⁴⁴ Csánki, D., op. cit. p. 691—692; *A Zichy-család Okmánytára*, IV. No 312; *Az esztergomi főkapitán fekvő, s egyéb birtokaira vonatkozó okmányok tára*. [Recueil de documents relatifs aux biens sis et aux autres propriétés foncières du chapitre général d'Esztergom.] (Pest, 1871), No 78, 79, 80, 81; Podhradczky, *Hist. Dipl. Urb. Bud.* II. (Manuscrit, N. M. Fol. Lat. 1205. II.; Országos Széchényi Könyvtár Kézirattár), p. 437, 457; *Magyar Országos Levéltár*. Dl. 39270; *Zala vármegye története Oklevéltár*. II. No 94; B. Szabó, László, op. cit. No 468; Fejér, op. cit. X/2. No 86, 142, 237, 238; Békefi Remig, *A káptalani iskolák története Magyarországon 1540-ig*. [L'histoire des écoles cantorales en Hongrie jusqu'en 1540.] (Budapest, 1910), p. 484; *Zsigmondkori Oklevéltár*, I. No 5218, 5596; Mályusz, Elemér, *A mezővárosi fejlődés*. [L'évolution des bourgades.] In: *Tanulmányok a parasztság történetéhez Magyarországon a 14. században*. Réd. György Székely. Budapest, 1953), p. 140—141.

la personne du juge suffit à témoigner que ceux-ci se recrutèrent exclusivement parmi les patriciens allemands; on peut toutefois supposer l'origine slave de Stoyan. A partir des années 1370 — encore que fort peu nombreux — on rencontre parmi les jurés quelques artisans aussi. Tout cela s'explique du fait que la XIV^e siècle représentait dans la vie de Buda une période de luttes avortées. La société de la ville resta dans son essence inchangée, le cercle dirigeant, celui qui s'assura la majeure partie des places dans la magistrature, continuait d'être le patriciat allemand qui pourtant fit témoignage d'un certain renouvellement quant aux familles qui les composèrent, patriciat qui vers la fin du XIV^e siècle repartit le pouvoir avec les nobles et les patriciens hongrois. En 1392 la magistrature se composa de six Allemands, de cinq Hongrois et d'une personne d'origine incertaine. En 1396 la magistrature compta six membres allemands et six hongrois. Cependant les artisans y manquèrent et ce ne fut qu'une des familles allemandes, présente dans la magistrature des deux années, qui porta le nom renvoyant à une origine artisanale, mais déjà à l'époque on en tint compte comme d'une famille patricienne.⁴⁵ De ce fait les changements ne firent que renforcer le patriciat par excellence budois et en général celui d'Europe centrale, dont les formes classiques ne se présentèrent en Hongrie que sous le règne du roi Sigismond.

Quant à la structure sociale des dirigeants de la ville la prédominance des patriciens budois ne s'avéra pas être un phénomène insolite. La particularité consiste plutôt dans la pénétration tardive des artisans, bien que ce fait ne témoigne que d'un retard de quelques décennies. Il ne s'agit pas en Europe centrale d'un retard séculaire. A Liège les représentants des corporations n'avaient eu accès au conseil des jurés qu'entre le 29 avril et le 15 mai de 1303. A Wrocław situé en Silésie, la réglementation en 1314 de l'élection de la magistrature assura aux membres des corporations une part égale au sein du conseil: en 1315, à côté de six patriciens allemands, six bourgeois affiliés à une corporation y furent présents (*carnifex*, *tabernator*, *institor*, *pistor*, *sutor*, *textor*). En 1316 par contre, à côté de quatre bourgeois affiliés à une corporation (*pistor*, *institor*, *textor*, *carnifex*) le nombre des patriciens s'éleva à huit. Et si la majorité de ces bourgeois se recrutèrent au début parmi les Allemands pour occuper leur place dans la magistrature des villes, le problème social, les luttes qu'avaient menées les artisans pour participer à l'administration des villes posa, avec le temps, le problème de la présence proportionnelle des éléments non-allemands de l'artisanat urbain se complétant de mieux en mieux des peuples des différents pays, ce qui conduisit à prêter un certain aspect nationalitaire aux combats livrés pour la composition de la magistrature municipale. Déjà en 1343 un maître tondeur nommé Miroslav apparaît dans le conseil de la ville Plzeň, ce qui est sans aucun doute l'exemple prématuré de la présence d'un artisan tchèque au sein de la magistrature. En 1356, à Žatec, on rencontre dans les rangs des jurés un *institor*, un *faber* et un *sartor*; en 1357 c'étaient un *mentler* et un *carnifex* qui dans la magistrature repré-

⁴⁵ *Zala vármegye története*. II. No 94; Podhradczky, op. cit. p. 457; Fejér, op. cit. X/2. No 237; *Az esztergomi főkapitán fekvő, s egyéb birtokaira vonatkozó okmányok tára*. No 80.

sentaient l'artisanat, un nom pouvant bien être d'origine tchèque (Przibico) y figura également parmi les noms allemands et d'origine incertaine des jurés. Par surcroît, en 1357, année de l'élection du curé à Žatec, parmi les huit bourgeois qui y avait un rôle à jouer, nous rencontrons les noms d'un Hostko et d'un Zdeslaus. En 1357 la présence, dans la magistrature de Mělník, de quatre Tchèques à côté de six Allemands ne fit que témoigner de l'accélération de l'évolution susindiquée. En 1359, à Žatec, le juge fut Prokop et parmi les jurés figura un *institor*. Tout en désirant entraver l'éviction successive des magistrats allemands le roi Charles IV souhaitait reconnaître l'avance des Tchèques en ordonnant que la magistrature de la ville de Beroun se répartisse dans une mesure égale entre des Allemands et des Tchèques. Cependant il ne sut mettre obstacle à l'évolution: en 1377 à Mělník on assiste à la présence dans la magistrature de dix Tchèques contre deux Allemands. A Plzeň le processus ne se développa que plus tard: en 1379 la moitié de la magistrature se composa de Tchèques, pour qu'en 1407 leur nombre s'élève à dix face à deux places y occupées par les Allemands. Une autre forme de l'avance des Tchèques consista dans l'apparition des clercs tchèques des villes: en 1369 à Plzeň, à partir de 1371 à Jičín (dans ce dernier cas ce fut *Zdislaus dictus Pes baccalaureus*). Si vis-à-vis de ces cas la structure de la direction de la ville de Buda accusa un certain retard (moins dans l'évolution de sa composition nationalitaire que dans l'avance fort insignifiante de l'artisanat) cela s'explique par une plus forte résistance observable de la part des patriciens, dirigeants des villes plus importantes. En 1378, à Brno, le patriciat refusa cette revendication qui exigeait que huit artisans et maîtres de corporation soient encore invités à la séance du conseil appelée à traiter des problèmes ayant trait à toute la commune. Les artisans avaient beau avoir leur place dans la magistrature de Žatec, en 1387 ce corps ne manqua pas de prendre position contre les corporations. Ce ne fut que fort lentement et accusant des flottements numériques que les artisans purent occuper leur place dans la magistrature de České Budějovice: en 1381 *pannifex, aurifaber*; en 1383 *pannifex, sutor, furman, pistor, carnifex, cerdo*; en 1384 *aurifaber, pannifex*; en 1385 *pannifex, sutor, braseator, cerdo*; en 1396 *cerdo, pistor*; en 1398 *carnifex*; en 1400 *sellator, pannifex, currifex*; en 1401 *corrigiator, braseator, pistor, cerdo et carnifex* occupèrent leur place parmi les douze magistrats. En aucun des cas leur nombre ne dépassa pas la moitié de la magistrature. Quant à la ville d'Olomouc parmi les trois consuls exerçant leurs fonctions près *l'advocatus* et le maire nous rencontrons en 1380 un *slosser* et un *institor*; parmi les sept *scabini* on trouve un *sutor* et un *carnifex*, un *sutor* apparaît également.⁴⁶ Il est cependant vrai que ce nombre dépassa celui des

⁴⁶ Fernand Vercauteren: *Luttes sociales à Liège. XIII^e et XIV^e siècles.* (Bruxelles, 1946), p. 113; *Codex diplomaticus Silesiae, III.* (Breslau, 1860), p. 38, 40; Václav Mencl, *Plzeň (Sedm kapitol z její výtvarné minulosti)*. (Plzeň, 1961), p. 28; B. Mendl (ed.), *Regesta diplomatica nec non epistolaria Bohemiae et Moraviae.* Pars IV. Fasc. I. (Pragae, 1928), No 280; Op. cit. Pars VI. Fasc. II. (Pragae, 1929), No 606, 623; B. Mendl - M. Linhartová (edd.): *Regesta diplomatica Bohemiae et Moraviae.* Sv. VII. Část 1. (Praha, 1954), No 199; Walter Kuhn, *Geschichte der deutschen Ostsiedlung in der Neuzeit.* 1. Bd. (Köln-Graz, 1955), p. 84-85; Compte-rendu de N.: Menčík Ferdinand, *Liber iudicii civitatis*

membres de la magistrature de Buda. Ainsi le XIV^e siècle était dans la vie de Buda non seulement la période de l'acquisition de certaines revendications, mais marqua aussi une étape de transition entre deux choc de grande envergure. Le hardi remous de caractère patricien éclaté au début du siècle, fut, au bout d'un siècle, suivi par un autre. D'ores et déjà anti-patricien ce mouvement — au lieu des revendications nationalitaires — inscrivit dans son programme des exigences d'ordre social, mais précisément au travers de ses bases sociales il n'était pas sans toucher profondément les problèmes nationalitaires de l'époque. Cependant l'analyse de ce soulèvement dépasse les cadres de cette étude.

Jičnensis. [Soudní kniha města Jičína] (od roku 1362 [sic] do roku 1407). (V Jičíně 1898.) (Mittheilungen des Vereins für Geschichte der Deutschen in Böhmen. XXXVII. Jahrgang. Prag, 1899. Literarische Beilage), p. 29; Josef Macek, *Husitské revoluční hnutí.* [Praha, 1952], p. 31; W. Wostry, *Ein deutschfeindliches Pamphlet aus Böhmen aus dem XIV. Jh.* (MdvfGdDiB LIII. Jg. 1915), p. 224; Jaroslav Mezník, *K otázce struktury českých měst v době předhusitské.* (Tiré à part du Sborník Prací Filosofické Fakulty Brněnské University 1965, C 12), p. 90–91; *Cod. dipl. et epist. Mor. XI. Bd.* (Hrsg. V. Brandl), No 189.

